

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Metz, le 20/08/2020

La responsable de l'unité police de l'eau,

Affaire suivie par :
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

à

**Monsieur le Président
Commission Locale de l'Eau
SAGE Bassin ferrifère
Hôtel de Région
Place Gabriel Hocquart
CS 810004
57036 Metz Cedex 1**

OBJET : Dossier de déclaration concernant la création d'un lotissement «LE CLOS DE DIANE» à TERVILLE –
N°57-2020-000191
Recevabilité

RÉF. : Dossiers instruits_en cours\EP\TERVILLE\2020 LE CLOS DE DIANE

P.J. : 3

Monsieur le Président,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 27 mai 2020, au titre de l'article R.214-18 du code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales pour la création d'un lotissement «Le Clos de Diane» à Terville.

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier ;
- un exemplaire du « récépissé de déclaration » en date du 27 mai 2020 ;
- une copie de la décision en date du 20 août 2020 adressée Delph Aménagement & Immobilier concernant l'opération

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour par mes soins, à Monsieur le Maire de Terville.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline Dellinger

Copie :
DELPH AMENAGEMENT